



Universités & Territoires

n°98

15 juillet 2014

Sommaire

Pages 2 & 3 : Entretien avec Catherine Vautrin nouvelle Présidente de l'AVUF (*Lire la suite*).

Pages 3 : La nouvelle équipe dirigeante de l'AVUF par François Rio Délégué Général de l'AVUF (*Lire la suite*).

Pages 4 : Entretien avec Chantal Marion qui préside la commission « Valorisation de la recherche et développement économique » de l'AVUF (*Lire la suite*).

Pages 5 : Entretien avec Jérôme Auslender qui préside la commission « Europe et relations internationales » de l'AVUF (*Lire la suite*).

Page 6 : Entretien avec Marie-Christine Lemardeley qui préside la commission « Campus et université dans la ville » de l'AVUF (*Lire la suite*).

Page 8 : La nuit des étudiants du Monde 2014 (*Lire la suite*).

Page 10 : Voyage au centre d'une université le 25/09/2014 (*Lire la suite*).

Page 11 : Réservez la date du 15 octobre 2014 pour un séminaire du Réseau des collectivités de l'ESR (*Lire la suite*).



Éditorial

Nouveaux élus



Par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

100 jours après les élections municipales, les nouvelles équipes aux commandes se sont mises en place et ont fait le bilan de leurs premières mesures. C'est aussi le temps du renouvellement des instances des associations d'élus et, suite aux résultats du printemps dernier, ces renouvellements signifient beaucoup de changement.

Ainsi l'AVUF, partenaire historique d'Universités & Territoires, a largement renouvelé son conseil d'administration et désigné son nouveau bureau. Portant toujours une attention à bien représenter les différentes natures de villes universitaires, il comporte à part égale, des représentants de villes universitaires historiques et de plus récentes ; des villes accueillant un établissement à part

entière et d'autre de simples composantes d'enseignement ou de recherche, bref tout ce qui compose la carte de l'enseignement supérieur en France.

Cette pluralité devrait être une richesse au moment où les dossiers de la réforme territoriale s'annonce et dans le même temps où se dessine l'architecture de la nouvelle université française dans ses deux dimensions : organisationnelle et géographique.

Les débats ne manquent pas et pour y faire face, l'AVUF s'est dotée de deux nouvelles commissions « Métropolitain » et « Universités et carte territoriale » qui se mettront en place à la rentrée et que nous présenterons dans un prochain numéro ainsi que le programme de l'année à venir pour l'AVUF et les partenaires de notre lettre.

En attendant ces moments riches, nous vous souhaitons de bonnes vacances à toutes et tous au nom de tous les contributeurs de la lettre. ■

Parties prenantes

Entretien avec... **Catherine Vautrin**

Catherine Vautrin est Vice-président de l'Assemblée nationale, Député de la Marne, Conseillère municipale de Reims présidente de Réims Metrople. Elle préside depuis juin 2014 l'Association des Villes universitaires de France (AVUF) qui est depuis 10 ans partenaire d'*Universités & Territoires*.



Vous succédez à la présidence de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) à Mme Hélène Mandroux, Maire de Montpellier. Comment aborder vous cette nouvelle fonction ?

J'estime que cette nouvelle fonction est parfaitement complémentaire des autres missions que je suis appelée à remplir, en tant que Député et Présidente de Reims Métropole. Cette association vise à assurer la défense des intérêts des communes et communautés disposant de sites universitaires. Mais plus largement, il s'agit de porter la voix de ces collectivités territoriales au sein du pays et de l'Union Européenne, notamment au vu des enjeux majeurs à venir, comme le redécoupage des régions, le nouveau rôle des communautés de communes et la suppression des départements.

Comme vous pouvez le voir, de nombreux défis attendent d'être relevés et je veux, par mes nouvelles fonctions, associer l'ensemble des membres adhérents de l'AVUF à cette démarche.

Au moment de votre élection à la présidence de l'AVUF, vous avez insisté sur le travail qui vous attendait avec la prévision du « Big Bang » territorial. Comment percevez-vous votre rôle et celui de l'AVUF dans ce débat national ?

Cette réforme territoriale annoncée par le Président de la République, qualifiée de « Big Bang », promet de rebattre les cartes de l'organisation territoriale de notre pays en fusionnant des régions, donnant de nouvelles missions aux agglomérations et aux métropoles et en supprimant à terme les départements.

(Suite page 3)

« Un pôle universitaire constitue un facteur d'attractivité pour un territoire (...). L'Etat et ses collectivités ne peuvent pas faire l'économie de ce défi à relever. L'AVUF doit ainsi être là pour mettre en avant les demandes de ses adhérents et constituer une passerelle entre l'Etat, les institutions universitaires et les collectivités territoriales. »

Catherine Vautrin
présidente de l'AVUF



(Suite de la page 2)

Dans toutes ces annonces de projets et de négociations, on ne parle pas de la place de l'enseignement supérieur dans cette organisation territoriale. Pourtant, un pôle universitaire constitue un facteur d'attractivité pour un territoire et l'arrivée d'un grand nombre d'étudiants, de professeurs, de chercheurs et de salariés à loger, déplacer et nourrir est une tâche considérable. La recherche et l'innovation sont des atouts essentiels pour le développement des territoires. L'Etat et ses collectivités ne peuvent pas faire l'économie de ce défi à relever. L'AVUF doit ainsi être là pour mettre en avant les demandes de ses adhérents et constituer une passerelle entre l'Etat, les institutions universitaires et les collectivités territoriales.

Vous soulignez l'importance prise ces dernières années par les agglomérations dans les politiques de vie universitaire. Vous êtes-vous mêmes

Présidente de «Reims Métropole», ne s'agit-il pas là d'un signe fort envoyé par l'AVUF dans le débat sur les prérogatives des métropoles et agglomérations d'une part et les régions d'autre part ?

On note une volonté de l'Etat de mettre en avant les métropoles et les agglomérations dans la nouvelle organisation territoriale voulue, notamment en vue de la suppression programmée des Départements. Le rôle des Régions est évidemment appelé à évoluer.

Sur votre territoire, l'Université de Reims Champagne-Ardenne se lance dans une politique de regroupement de sites appelée « Grand Campus ». Quel est le rôle de la collectivité dans ce cadre ?

Ce projet vise à regrouper dans les mêmes lieux les différents campus de l'Université de Reims Champagne-Ardenne afin de créer de véritables pôles universitaires disposant de toutes les facilités destinées à améliorer la vie

quotidienne des étudiants. Ce projet se décompose en deux temps, il s'agit tout d'abord de transférer tous les campus vers le site de Croix-Rouge, puis de refonder l'image, les missions et l'offre de l'Université.

L'Agglomération que je préside est directement associée au pilotage du projet « Grand Campus », c'est par ailleurs à ce sujet que j'ai rencontré le Vendredi 27 juin, en compagnie du Maire de Reims Arnaud Robinet, le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne qui nous présentera le projet de regroupement des campus.

Le Pôle universitaire multidisciplinaire de Reims rassemble près de 25 000 étudiants, c'est dire si les positions de Reims Métropole et de l'AVUF se rejoignent dans leur volonté de donner aux agglomérations et aux métropoles un pôle majeur dans l'organisation de la vie universitaire de notre pays. ■

Nouvelle équipe à l'AVUF

Après Rouen et Montpellier, c'est à Reims Métropole que reviendra le rôle d'animer cette association de collectivités locales engagées dans le soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur. Fondée en 1993 par Pierre Albertini, puis présidée de 2008 à 2014 par Hélène Mandroux, l'AVUF s'est choisie une nouvelle Présidente avec Catherine Vautrin, Présidente de Reims Métropole, députée de la Marne et vice-Présidente de l'Assemblée Nationale.

Catherine Vautrin a été élue le 17 juin 2014, suite à la mise en place d'un nouveau conseil d'administration, composé de 24 collectivités parmi les 69 adhérentes : Agglomération d'Aix-en-Provence, Arras, Agglomération Bourges Plus, Brest Métropole Océane, Brive, Agglomération de Cambrai, Agglomération de Castres-Mazamet, Clermont-Ferrand, Ivry sur Seine, Lyon, Metz, Montpellier, Nantes, Agglomération du Niortais, Orléans, Paris, Pessac, Grand Poitiers, La Roche sur Yon, Reims Métropole, Roannais Agglomération, Sceaux, Tarbes et Villeurbanne.

Ce conseil d'administration a ensuite mis en place ses 6 commissions de travail :

1) Campus et université dans la ville présidée par Marie Christine Lemardeley, Adjointe au Maire de Paris ;

- 2) Vie de l'étudiant présidée par Dominique Augey, Adjointe au Maire d'Aix en Provence, avec la vice présidence de Chantal Marion Vice-présidente de Montpellier Agglomération ;
- 3) Valorisation de la recherche et développement économique présidée par Chantal Marion Vice-présidente de Montpellier Agglomération, avec la vice-présidence de Dominique Augey, Adjointe au Maire d'Aix en Provence ;
- 4) Métropolisation, présidée par Jean-Paul Bret, Maire de Villeurbanne et Vice-président du Grand Lyon ;
- 5) Universités et carte territoriale, présidée par Frédéric Leturque, Maire d'Arras ;
- 6) Europe et relations internationales, présidée par Jérôme Auslender, Adjoint au Maire de Clermont-Ferrand.

Le conseil d'administration a également élu Béatrice Barruel, Adjointe au Maire d'Orléans comme Trésorière et Romain Bort, Vice-président de Roannais Agglomération comme Secrétaire Général.

Enfin, 4 Vice-présidents composent cette nouvelle équipe :

- le Maire de Tarbes représenté par Gilles Craspay ;
- le Maire de Sceaux représenté par Jean-Philippe Allardi ;
- le président de l'agglomération de Castres-Mazamet représenté par Pierre Fabre ;
- et le président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, représenté par Sylvain Tranoy.

François Rio Délégué Général de l'AVUF

Entretien avec... **Chantal Marion**

Chantal Marion est Vice-présidente, déléguée au Développement économique et attractivité. Conseillère municipale de Montpellier. Elle préside la commission « Valorisation de la recherche et développement économique » de l'AVUF.



Montpellier est une ville universitaire historique, elle est aussi un lieu important de recherche universitaire. Quelles sont les grandes lignes des actions que vous souhaitez développer à l'échelle de votre agglomération dans ce domaine ?

Fondée dès 1289 l'Université de Montpellier est la plus ancienne université scientifique d'Europe. Avec 70 000 étudiants, soit une personne sur cinq, Montpellier est la seconde ville universitaire de France. L'agglomération regroupe 15 000 emplois directs dans la recherche publique et privée et abrite un des premiers pôles mondiaux de recherche en agronomie et 7 pôles de compétitivité. La valorisation de la recherche et l'articulation avec le développement sont pour Montpellier très importants. Pour développer cet environnement propice à l'innovation et à la recherche,

l'agglomération mène une politique de soutien aux universités :

- L'attractivité du site académique de Montpellier est renforcée par un partenariat entre l'Agglomération et la COMUE. Nous soutenons également l'organisation des manifestations scientifiques : 12 000 acteurs du monde universitaire impliqués pour l'année 2014.
- Développement de compétences liées à l'entrepreneuriat à travers notre participation au Labex Entreprendre.
- Pour favoriser la valorisation économique de la recherche académique, l'agglomération finance dans le cadre la SATT Ax LR les projets issus de la recherche et de l'université, ayant vocation à créer des entreprises à fort potentiel.
- La pépinière d'entreprises innovantes, le Business Innovation Centre (BIC) de Montpellier Agglomération, reconnu « meilleur incubateur mondial » en 2007, entretient une collaboration étroite avec les universités. Plusieurs conventions de partenariat ont été signées avec les universités et 30 % des projets de création d'entreprises émanent des universités.
- La collectivité a mis en place un projet expérimental de « Cité Intelligente » permettant de stimuler l'innovation et de développer les services urbains de demain. Les universités sont membres du comité de pilotage de la Cité intelligente et contribuent aux projets de R&D.

Au sein de l'AVUF, vous présidez la commission « Valorisation de la recherche et développement économique », quelles sont les grandes orientations que vous souhaitez aborder et promouvoir ?

Enfin, en tant que Présidente de la commission « valorisation de la recherche et développement économique », je serais attentive aux dispositifs permettant de rapprocher les entreprises locales des étudiants. La mise en place d'une politique d'emplois à travers le tutorat, la participation aux activités proposées dans le cadre

de la réforme scolaire, l'accompagnement du dispositif d'étudiant-entrepreneur (loi Fioraso) me semble nécessaire.

Lors de l'Assemblée Générale de l'AVUF, vous avez également souhaité vous investir dans la commission en charge de « la vie étudiante ». Pourquoi ?

- Plus que jamais, l'agglomération de Montpellier vit au rythme de la vie étudiante. C'est pourquoi, une collaboration étroite de l'ensemble des acteurs est nécessaire, pour favoriser une vie étudiante pour et par les étudiants.
- Les actions impulsées par la Ville et l'Agglomération, propices à la responsabilisation, l'organisation, au bien-être et la réussite de nos étudiants, sont au cœur de mes préoccupations :
 - Faciliter les déplacements doux et l'accès aux transports en commun. En septembre 2014, l'Agglomération proposera des tarifs attractifs, en baisse de 20% pour les étudiants leur permettant de choisir les modes de transport qui leur conviennent le mieux avec le contrat mobilité.
 - Valoriser l'engagement étudiant en collaborant sur les projets étudiants, sportifs, culturels, humanitaires, Renforcer les relations avec les partenaires privilégiés comme le CROUS,
 - Consolider notre participation à l'accueil des étudiants étrangers avec la COMUE et la Préfecture et renforcer l'opération parrainage des étudiants internationaux par la ville et l'agglomération,
 - Accompagner la mobilité européenne, les jumelages, l'insertion des étudiants en situation de handicap, Développer des actions de prévention pour la sécurité des étudiants en renforçant le partenariat entre les services de la police nationale et l'Université,
 - Faciliter les interactions culturelles et sportives entre les universités du site et en Région (championnat inter-U/diffusion des programmations des MDE). ■

Entretien avec... **Jérôme Auslander**

Jérôme Auslander est Adjoint au Maire aux Relations internationales, Enseignement supérieur, Recherche, et Vie étudiante, de la ville de Clermont-Ferrand. Il préside dans la nouvelle équipe de l'AVUF la commission « Europe et relations internationales ».



Clermont-Ferrand est une grande ville et métropole régionale universitaire historique, quelles sont vos actions dans ce domaine ?

Clermont Ferrand, métropole régionale universitaire historique, accueille près de 80% des étudiants auvergnats et se donne plus que jamais pour ambition de construire pour eux un écosystème intégré où l'art de vivre se conjugue avec l'excellence de notre recherche et l'omnidisciplinarité de nos enseignements. A titre d'exemple, Clermont Ferrand accompagne et soutient depuis plus de 15 ans les doctorants tout au long de leur parcours, à travers l'attribution chaque année de bourses doctorales et du Prix du Jeune Chercheur. Face aux changements profonds que connaissent aujourd'hui nos établissements, notre ville entend se positionner comme facilitateur et accompagnateur de ces mutations. En synergie avec les acteurs publics et privés de notre territoire, Clermont, en tant que ville centre

de l'agglomération, se doit d'assumer un rôle moteur pour contribuer au renforcement du continuum vertueux entre enseignement supérieur, recherche et innovation, à la fois créateur de nouvelles valeurs ajoutées et moteur essentiel de notre développement économique et de notre attractivité. Dans cet objectif, l'agglomération clermontoise soutient chaque année depuis plus de 10 ans l'innovation et le transfert de technologie sur son territoire. Notre montée en puissance est primordiale dans un contexte de rapprochement annoncé entre les régions Rhône-Alpes et Auvergne. Nous devons plus que jamais être acteurs de notre avenir et prendre conscience que nous devons préserver, amplifier et faire reconnaître le potentiel de notre site universitaire.

Vous présidez la commission au sein de l'AVUF « Europe et Relation Internationale ». Pouvez vous nous expliquer les grandes lignes des problématiques que vous comptez aborder et qu'en attend une collectivité locale comme Clermont-Ferrand ?

Nos villes doivent concilier ancrage territorial et nécessaire ouverture vers l'Europe et l'International, qui sont autant d'opportunités indispensables à saisir en termes de rencontres, de fertilisations croisées et de financements pour nos étudiants et nos chercheurs. En concertation avec les acteurs des territoires, nos villes doivent travailler de manière intégrée pour optimiser leurs relations internationales et leurs liens socio-économiques au service de la mobilité des étudiants et chercheurs - nos premiers ambassadeurs - et de l'accueil concerté et facilité d'étudiants et de chercheurs étrangers. Il apparaît également essentiel, pour notre visibilité et le rayonnement de nos écosystèmes universitaires, que nous soyons désormais partie prenante de la

structuration de connexions stratégiques aux réseaux européens et internationaux d'excellence qui constituent un accélérateur de notre développement et de notre attractivité.

La commission « Europe et Relations Internationales » sera sans nul doute une aide précieuse pour dégager des bonnes pratiques et formuler des préconisations concrètes qui aideront les membres de l'AVUF à mieux prendre en compte ces enjeux au sein de leur collectivité. ■

« Nos villes doivent concilier ancrage territorial et nécessaire ouverture vers l'Europe et l'International, qui sont autant d'opportunités indispensables à saisir en termes de rencontres, de fertilisations croisées et de financements pour nos étudiants et nos chercheurs. »

Jérôme Auslander

Maire-adjoint à Clermont-Ferrand

Entretien avec... **Marie-Christine Lemardeley**

Marie-Christine Lemardeley est Adjointe au Maire de Paris et préside la commission « Campus et université dans la ville » de l'AVUF.



Paris, première ville étudiante d'Europe, est une ville Universitaire depuis le Moyen-âge. Quels sont, pour les prochaines années, les grands axes de votre action et celle de votre ville dans ce domaine ?

Anne Hidalgo et moi-même avons l'ambition d'affirmer Paris comme la première Ville-Campus du monde, de poursuivre les efforts qui ont été faits sous la précédente mandature pour en faire une ville forte et innovante sur le plan scientifique et pédagogique, attractive et accueillante pour les étudiants et chercheurs du monde entier, pleinement ouverte vers ses publics.

Mais pour que Paris reste attractive pour les étudiants, il faut les aider à franchir ce qui reste leur principale barrière, celle du logement. C'est pourquoi nous nous sommes fixés comme objectif de construire 6 000 Logements étudiants et chercheurs d'ici la fin de la mandature en 2020. C'est notre priorité, j'y suis particulièrement attachée.

Et parce que Paris est une Ville-Monde, il faudra également mieux préparer l'ac-

cueil des étudiants étrangers. A cette fin nous mettrons en place un site internet d'accueil multilingue, qui permettra de préparer l'arrivée à Paris, en complément de la plateforme physique que nous mettons en place avec le CROUS et la Cité Internationale Universitaire de Paris.

Mais loger et accueillir les étudiants ne suffit pas, nous allons également travailler sur les questions de santé, avec l'ouverture dans quelques mois d'un centre de santé pour les étudiants ou encore sur la prévention et le handicap. Nous souhaitons ne négliger aucun aspect pour le bien-être des étudiants parisiens et c'est pour cela que dès cette rentrée, nous organiserons un forum d'accueil des étudiants sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Vous présidez la commission « Campus et université dans la ville » au sein de l'AVUF : pouvez-vous nous expliquer les grandes lignes des problématiques que vous comptez aborder et comment cette question s'inscrit dans le territoire parisien ?

Je souhaite, dans le cadre de cette commission, poursuivre concrètement les réflexions sur la place des campus universitaires dans la ville, notamment autour des questions suivantes :

- Comment mieux ouvrir les campus universitaires, notamment pour faire en sorte que les habitants d'une ville puissent mieux connaître et profiter de la richesse des activités d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante (autour des thématiques de valorisation de la culture scientifique) ?
 - Comment faire contribuer davantage encore les universités aux réflexions sociétales, notamment autour des questions d'innovation pédagogique et d'apprentissage par la recherche ?
 - Comment mieux intégrer dans les projets d'aménagements immobiliers des universités les problématiques urbaines ?
- Ces discussions permettront également de s'interroger sur le rôle des villes dans l'animation des acteurs concernés afin d'engager de véritables dynamiques de coopération au bénéfice de l'attractivité du territoire. ■





Le rapport d'activité de l'AVUF pour l'année 2013 a été approuvé par l'assemblée générale du 17 juin à Paris. Il est téléchargeable au format PDF sur le site www.AVUF.net



16 et 23 octobre 2014 : les villes de France accueilleront les étudiants du Monde

Initiée par la Ville de Lyon il y a 12 ans, soutenue et encouragée par l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) en partenariat avec l'Erasmus Student Network (ESN) et l'agence Campus France, la « Nuit des Etudiants du Monde » (ou « NEM ») est une grande soirée d'accueil pour les étudiants du Monde venus étudier en France.

Cet événement est organisé soit par les villes en collaboration avec les CROUS et services des relations internationales des établissements d'enseignements supérieurs.

En 2013, elles étaient 13 villes à s'unir autour de ce même projet, celui d'accueillir de manière coordonnée et simultanée leurs étudiants internationaux à travers l'organisation d'un événement unique, festif et citoyen : la « Nuit des Etudiants du Monde ». Au total, près de 10000 étudiants de 50 nationalités différentes ont été accueillis dans des lieux emblé-

matiques d'Arras, Amiens, Besançon, Béziers, Brest, Brive, Caen, Lille Métropole, Lyon (et Villeurbanne), Marseille, Montpellier, Nantes, Nanterre, Reims, Roanne, Roubaix, Paris, Toulouse, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq pour une soirée festive autour de stands associatifs, jeux interculturels, spectacles, expositions, restaurations du Monde, concerts...

Cette soirée, riche en termes d'échanges et d'expériences interculturelles, est un gage de l'intégration des étudiants étrangers dans leur ville et en France.



Fort de son succès et de sa notoriété grandissante, cet événement tant attendu rassemblera à nouveau cette année une 20aine villes décidées à souhaiter, à travers cette nouvelle édition de la « Nuit des Etudiants du Monde », la bienvenue aux étudiants internationaux sur leur territoire. ■

Info +

BLOG :

www.nuitdesetudiantsdumonde.org/nem

FACEBOOK :

[fb/NuitDesEtudiantsDuMonde](https://www.facebook.com/NuitDesEtudiantsDuMonde)

TWITTER : [@NEM_France](https://twitter.com/NEM_France)



Retrouvez les archives depuis 2003.

Feuilletez les numéros en ligne et téléchargez au format PDF.

www.universites-territoires.fr



Voyage au centre d'une Université

par Jean-Paul Domergue, *Chef de projet AVUF*

A destination des élus locaux et des responsables des services des collectivités locales en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la vie étudiante, du développement économique, et du patrimoine immobilier, l'AVUF amorce un cycle de trois séminaires expérimentaux organisés dans 3 universités, à l'Est, l'Ouest et le Sud. Première étape le 25/09/2014.



Les relations entre des collectivités locales, villes et intercommunalités, et les universités répondent à des schémas aussi divers que les situations locales. Elles font souvent l'objet d'un cadrage plus ou moins précis par des chartes d'objectifs et de moyens, et/ou de conventions spécifiques à un champ d'activité déterminé ou à une action spécifique. A ces modes de coopération plus traditionnels commencent à se substituer des démarches plus stratégiques, plus prospectives et plus programmatiques, tels les « schémas locaux d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante » ou les « schémas de développement universitaire ».

Conçus et organisés conjointement avec trois équipes dirigeantes d'universités et les élus locaux en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, et avec le parrainage de la Conférence des présidents d'université, ces séminaires se dérouleront dans les locaux même des universités. Ils seront co-animés par des universitaires, Vice-présidents et Directeurs des différentes activités et fonctions, les Directions générales des services de ces universités, et les élus locaux et techniciens des collectivités en charge des champs de compétences concernés. Ils seront complétés par la visite de dispositifs remarquables. ■

De septembre à février, l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) donne rendez-vous aux élus locaux pour tenter l'expérience inédite d'une immersion totale au cœur même d'une université. Trois universités ouvriront ainsi leurs portes aux premiers séminaires nationaux expérimentaux de l'association.

Plongés au cœur des structures et du fonctionnement d'une université, les participants, élus et techniciens de collectivités locales auront la possibilité d'en découvrir les stratégies, les objec-

tifs, les marges de manœuvre, et l'organisation interne : une manière innovante d'initier un processus de connaissance réciproque entre collectivités locales et universités. En effet, l'organisation et les processus de décision au sein des universités apparaissent souvent aux élus locaux « complexes », pour ne pas dire obscurs.

En cette période de réorganisation des universités et de l'organisation territoriale, il est indispensable de disposer de la meilleure connaissance possible entre les acteurs de nouveaux modes de partenariats

Info +

AVUF : cdm@AVUF.fr
Cabinet SUP'CONSEIL
Jean-Paul Domergue
supconseil@yahoo.fr



Un séminaire **sur l'innovation**

Réservez la date du 15 octobre 2014 de 10h00 à 16h00 Séminaire «Innovation, transfert, écosystèmes» à Paris.

Le réseau des collectivités de l'enseignement supérieur qui rassemble l'Association des Maires de grandes villes, l'Association des Communautés urbaines de France, la Fédération nationale des agences d'urbanisme et l'AVUF organise avec le Groupe de la Caisse des dépôts un séminaire

Les séminaires du réseau des collectivités pour l'enseignement supérieur et la recherche visent à produire un inventaire de pratiques et formuler des préconisations pour les collectivités et leurs partenaires (établissements ESR, Conseils régionaux, Etat) dans le domaine des politiques de soutien à l'ESR.

Le séminaire « innovation, transfert, écosystèmes » consiste à recueillir des expériences de coopérations entre les acteurs publics, les établissements d'ESR, les entreprises, le tissu associatif... qui ont permis de favoriser des dynamiques d'innovation, de diffusion et de transfert au

service de l'économie et plus généralement de la société. En quoi les collectivités locales peuvent-elles organiser ou faciliter de telles interfaces ? Comment favoriser l'émergence de contextes favorables à l'innovation sur les territoires ?

Un deuxième enjeu de ce séminaire consiste à outiller les collectivités en vue des négociations sur les grands outils de contractualisation et d'appel à projet autour de l'ESR (SRESRI et SLESRI, CPER, FEDER, PIA). Les participants seront appelés à connaître des exemples concrets de pratiques en cours parmi les collectivités, en croisant par exemple les compétences ESR et contractualisation d'un même territoire.

Voici les questions autour desquelles nous vous invitons à venir débattre. Les inscriptions seront ouvertes prochainement, et le programme de l'événement vous sera prochainement envoyé.

Nous vous attendons nombreux !

L'équipe du réseau des collectivités ESR. ■



Universités & Territoires

Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AVUF, l'ADELE et la CPU
ISSN 2263-8431

Directeur de la publication : Nicolas Delesque
Gérant : Philippe Campinchi (PCC)

Rédaction : Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, Jérôme Sturla,
Crédits photos et iconographies : DR, Fotolia, DR (illustration).

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT
Institutionnel : 500 euros HT

Parties prenantes : Convention particulière
Remerciements :

François Rio, Jean-Paul Domergue
Universités & Territoires : Chez PCC 115 rue Oberkampf 75011 Paris **Tél :** 0684606274
E-mail : redaction@universites-territoires.fr

Ce numéro spécial d'Universités & Territoires est consacré à l'AVUF.

Universités & Territoires remercie

